



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : Trophée du Cœur de l'Europe

Dates complètes : 24 et 25 septembre 2005

Lieu : Lac des Vieilles Forges - LES MAZURES (08)

Autorité Organisatrice : Club de Voile des Vieilles Forges de Charleville Mézières

1 REGLES

La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2005-2008*,
 - Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
 - Les règles de la classe Micro, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par le présent avis de course ou les instructions de course,
 - Le présent avis de course, sauf si une de ses dispositions est modifiée par les instructions de course,
 - Les instructions de courses et les annexes.
- Navigation nocturne : entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

2 PUBLICITE

2.1 L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

Attention ! la publicité sur le tabac et les alcools est interdite en France (loi Evin)

2.2 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique.

(Adresse du document sur le site internet de la FFVoile :

http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Micro.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

CVVFCM - Claude FOURNIER
115 rue de Warcq
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

au plus tard le 20 septembre 2005.

Pour les équipages étrangers le montant des frais d'inscription pourra être versé sur place le jour de la confirmation de l'inscription.

- 3.3** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité délivré par la FFVoile.
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4** Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4 DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

<i>Classe</i>	<i>Montant</i>
Micro	10,00 €

5 PROGRAMME

- 5.1** Confirmation d'inscription :
Le samedi 24/09/2005 de 10h00 à 13h30.
- 5.2** Jauge et contrôle :
Le samedi 24/09/2005 de 10h00 à 13h30.
- 5.3** Jours de course :
- | <i>Date</i> | <i>Classe Micro</i> |
|-------------|---------------------|
| 24/09/2005 | 4 courses |
| 25/09/2005 | 5 courses |
- Aucun signal d'avertissement ne sera envoyé le 25/09/2005 après 14h30.
- 5.4** L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course du premier jour est : 14h30.
L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course les autres jours est : 10h30.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type construit (banane, triangle, etc....) ou côtier.

8 CLASSEMENT

- 8.1** Le classement sera établi à handicap en se basant sur la table « Handicap National » française.
- 8.2** Le Système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.
- 8.3** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2.
- 8.4** (a) Quand le nombre de courses validées est inférieur à 4, le nombre de course pris en compte pour établir le classement de la série sera le nombre de courses disputées.

(b) Quand le nombre de courses validées est de 4 à 8, le nombre de course pris en compte pour établir le classement de la série sera le nombre de courses disputées à l'exclusion du plus mauvais résultat.

(c) Quand le nombre de courses validées est supérieur à 8, le nombre de course pris en compte pour établir le classement de la série sera le nombre de courses disputées à l'exclusion des deux plus mauvais résultats.

9 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

Les bateaux resteront à flot sur bouées (navettes assurées) ou au ponton pour la durée de la régates.

10 COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Trophée pour les trois premiers du classement à handicap.

12 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

13 HEBERGEMENT

Camping et caravaning :

Possible sur le site, renseignements au +33 (0)3 24 40 17 31.

Autres hébergements :

Comité Départemental du Tourisme des Ardennes
22-24, Place Ducale - F. 08000 Charleville-Mézières
Tél. +33 (0)3 24 56 06 08 / Fax +33 (0)3 24 59 20 10
<http://www.ardennes.com>

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Claude FOURNIER - Tel : +33 (0)3 24 35 37 73 ou + 33 (0)6 08 06 54 30.

E-mail : fournierclaud@neuf.fr

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 20/09/2005 DERNIER DELAI

TROPHEE DU COEUR DE L'EUROPE

Régate des Vieilles-Forges (France)
24 et 25 septembre 2005

BATEAU

N° de Voile : Série :

Classe : Groupe (HN français) :

Division (proto, régates ou croiseur) :

SKIPPER

N° licence FFV : Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Nom de club : N° de club :

EQUIPAGE

	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE
EQUIPIER 1
EQUIPIER 2

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus indiqués et j'accepte de me soumettre aux règles de Courses de l'ISAF et à toutes les autres règles qui régissent cette manifestation

Date :

Nom du skipper :

Signature :